



NOTICE D'AIDE À L'INSCRIPTION

CONTACTS 07 60 67 18 97 secretariat@caparisfootball.fr
STADE DIDOT 18, avenue Marc Sangnier 75014 Paris

Cette notice concerne :

- Le(a) joueur(se) licencié(e) au CA PARIS 14 lors la saison 2018-2019
- Le(a) joueur(se) non licencié(e) dans un club affilié à la F.F.F. lors de la saison 2018-2019

ÉTAPE 1 → RÉCUPÉRER LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Le(a) joueur(se) récupère le dossier d'inscription auprès de son éducateur.

ÉTAPE 2 → DÉPOSER LE DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLÉTÉ et la cotisation annuelle

Le dossier d'inscription est à :

- **Compléter** (écrire le plus lisiblement possible, notamment l'adresse mail).
- **Accompagner** de la cotisation :
 - Montant : 275 euros
 - Règlement échelonné en 3 chèques au maximum par inscription (Montants : 95 euros / 90 / 90).
Encaissement du 1^{er} chèque le 5 du mois suivant le dépôt de la cotisation, encaissement du 2^{ème} chèque le 5 du deuxième mois suivant sur le dépôt de la cotisation, encaissement du 3^{ème} chèque le 5 du troisième mois suivant le dépôt de la cotisation.
 - Règlement en espèces : l'intégralité de la cotisation est remise avec le dossier d'inscription.
 - Règlement en chèques ANCV accepté.
 - Règlement par Tickets Loisirs accepté.
- Déposer lors d'une permanence administrative.

Les jours et horaires sont affichés au Stade Didot et communiqués sur nos réseaux sociaux.

ÉTAPE 3 → ENREGISTRER SA LICENCE F.F.F. EN LIGNE

- Le(a) joueur(se) reçoit via le mail inscrit sur le dossier d'inscription un formulaire de licence à remplir en ligne.
- Il(elle) télécharge les pièces justificatives nécessaires (photo / pièce d'identité / certificat médical / autres).
- Il(elle) valide sa demande de licence qui est transmise au club pour vérification.